

Monsieur le Président,
Ministres,
Ambassadeurs et chefs de délégation,
Distingués invités et participants,

Au nom du Canada, je souhaite vous féliciter, ainsi que les vice-présidents, pour votre élection, et vous assurer du plein soutien de la délégation canadienne pour que les Assemblées de cette année soient un succès.

Monsieur le Président, le Canada voit l'innovation comme la voie vers la croissance inclusive et la prospérité pour tous, ouvrant de nouvelles possibilités économiques, sociales et environnementales. C'est pourquoi le Canada met actuellement en œuvre un Programme d'innovation inclusif, une stratégie concertée d'appui à l'innovation.

Dans ce contexte, la Stratégie d'affaires de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada pour 2017-2022 appuiera le Programme d'innovation du Canada en encourageant l'invention, la découverte et la réussite commerciale par l'intermédiaire de la modernisation, de l'harmonisation internationale et de moyens simplifiés et plus efficaces d'accomplir le travail en matière de propriété intellectuelle.

Monsieur le Président, dans le cadre de son engagement à améliorer son régime de propriété intellectuelle, le Canada continue à mener un ambitieux programme de modernisation de la propriété intellectuelle. Le Canada continue effectivement à progresser vers la mise en œuvre du Protocole de Madrid, des traités de Singapour et sur le droit des brevets, et des arrangements de La Haye et de Nice. Le 30 juin 2016, le Canada a accédé au Traité de Marrakech, et c'est un honneur de figurer parmi les pays qui, ensemble, ont permis son entrée en vigueur la semaine dernière.

Monsieur le Président, le Canada appuie fermement l'OMPI en tant que principale tribune pour l'élaboration de normes internationales faisant la promotion d'un système de propriété intellectuelle efficace, équilibré et accessible. Ces objectifs s'harmonisent manifestement avec les thèmes du Programme d'innovation du Canada. Toutefois, nous regrettons que le SCT ne soit toujours pas en mesure d'arriver à un consensus au sujet d'un traité sur le droit des dessins et modèles industriels, notamment sur la question de la divulgation. Cette question doit continuer de faire l'objet de discussions à l'IGC. Le Canada se réjouit à la perspective de poursuivre son travail avec les États membres à l'IGC, et ailleurs, pour en arriver à des solutions équilibrées et mutuellement acceptables; nous exhortons l'IGC, et en fait, l'ensemble de l'OMPI, à résoudre les différences au moyen de processus fondés sur des faits.

Enfin, Monsieur le Président, le Canada souhaite remercier le Secrétariat pour son soutien précieux et continu, notamment au moment où le Canada travaille à élargir sa participation aux services mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI.

Merci.